Ville de Crabtree

AVIS PUBLIC

Le règlement suivant est entré en vigueur suite à l'émission du certificat de conformité de la Municipalité Régionale de Comté de Joliette :

- Règlement 2025-449 de zonage incitatif ;

Ce règlement est entré en vigueur le 16 juillet 2025.

Ce règlement est déposé au bureau de la Ville où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Crabtree, ce 24 juillet 2025

Marie-Pascale Fiset
Greffière adjointe par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, **Marie-Pascale Fiset,** greffière adjointe par intérim de la ville de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 24 juillet 2025 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24 juillet 2025.